

Rencontre avec le Service des impôts de Strasbourg

Le Centre de culture numérique

Le Service des impôts de Strasbourg

vous proposent une rencontre à destination **des étudiants et personnels de l'Université de Strasbourg**



Télédéclaration et Déclaration des revenus 2021

Mercredi 27 avril 2022 de 9h à 16h

Salle de formation AT1, Atrium (rez-de-chaussée) 16 rue René Descartes - Strasbourg Campus esplanade

Un avis d'imposition ou de non-imposition est souvent indispensable pour toutes vos démarches (bourses d'études, logement, Pôle Emploi, santé ou autres). Il a en outre des répercussions sur votre taxe d'habitation.

Pour vous renseigner et vous aider à bien déclarer en ligne votre situation de revenus 2021, le Service des Impôts de Strasbourg viendra à votre rencontre dans les locaux de l'Atrium, le mercredi 27 avril 2022, de 9h00 à 16h00.

Plusieurs agents se tiendront à votre disposition pour des rendez-vous individualisés.

Des ordinateurs seront disponibles.

Des questions importantes pour votre vie quotidienne pourront être abordées :

- Quel intérêt de déclarer mes revenus si je ne suis pas encore salarié ?
- Comment choisir d'être rattaché ou non fiscalement au foyer de mes parents ?
- Comment faire une première déclaration de revenus et quelles pièces à fournir ?
- Quelles règles fiscales en matière de colocation et de taxe d'habitation ?

Si vous êtes domicilié à Strasbourg et si vous voulez déposer une toute première déclaration, vous pouvez également contacter le service des impôts à cette adresse :

sip.strasbourg@dgfip.finances.gouv.fr

Inscriptions

<https://bit.ly/3DrfXb0>